# Document d'informations clés

## PACT ADDING VALUES

Classe: Part C - ISIN: FR001400AAA9



# **Objectif**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## **Produit**

Nom du produit : Pact Adding Values

Nom de l'initiateur du produit : Auris Gestion (la "Société de Gestion")

ISIN: FR001400AAA9 Site web: www.aurisgestion.com

Appelez le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Auris Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Auris Gestion est agréée en France sous le numéro GP-04000069 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'information clés : 2 octobre 2023.

# En quoi consiste ce produit?

Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Le produit a pour objectif cible de réaliser, sur la durée de placement recommandée d'au moins cinq (5) ans, une performance annualisée nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, i.e. 30% MSCI Daily Net TR World Euro + 30% MSCI Europe TR Net EUR + 40% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR, dans le cadre d'une gestion de type active et discrétionnaire.

Les différentes composantes de l'indicateur de référence s'entendent dividendes/coupons réinvestis. L'indicateur de référence est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La composition du produit peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indicateur de référence.

L'univers d'investissement du produit est défini par l'ensemble des titres de capital, titres de créance et instruments du marché monétaire ayant trait à toutes zones géographiques (y compris les pays émergents dans la limite de 30% de l'actif net) et libellés en toutes devises, étant entendu que le risque de change du produit ne saurait dépasser 40% de l'actif net (dont 30% maximum sur les devises émergentes).

Le produit sera investi au travers d'OPC, de fonds d'investissement et/ou de contrats financiers correspondant à son univers d'investissement. Il pourra, par ailleurs, comprendre, dans la limite de 30% de l'actif net, des produits structurés sur actions ou indices actions ainsi que des produits structurés de crédit/taux.

L'équipe de gestion, en se fondant sur les allocations et vues globales validées en comité de gestion (intégrant une analyse fondamentale du cycle économique global, de la croissance dans les principales zones géographiques et de la valorisation des différentes classes d'actifs et marchés), décide des mouvements tactiques à opérer. Le produit peut être qualifié de produit dynamique car il est géré dans une optique de long terme avec une exposition actions de 20% à 100% de l'actif net. Le Conseiller peut, par ailleurs, émettre des recommandations d'investissement sur parts ou actions d'OPC, qui seront analysées par l'équipe de gestion. Cette dernière s'assurera notamment de la cohérence de la stratégie d'investissement de ces OPC avec l'allocation choisie, par la société de gestion, pour le produit. La sélection des OPC intégrés à l'actif du produit prendra ainsi en compte les recommandations du Conseiller étant précisé que ces recommandations seront non liantes, la société de gestion restant totalement discrétionnaire et indépendante dans la validation des OPC à intégrer.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

- Actions de toute taille de capitalisation et de tous secteurs : de 20 à 100% de l'actif net avec, toutefois, une limite de 40% sur les actions de petite capitalisation boursière, à savoir inférieure à 2 milliards d'euros. Lors des périodes de volatilité et selon leur importance, le FCP pourra néanmoins réduire son taux net d'exposition aux marchés actions jusqu'à 0% en couvrant ses positions en totalité ou partiellement ou encore en réduisant son exposition brute aux actions.
- Instruments du marché monétaire : jusqu'à 100% de l'actif net.
- Obligations et autres titres de créance : jusqu'à 80% de l'actif net, avec une limite de 30% (maximum) sur les titres spéculatifs de catégorie « high yield » (ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion) et une limite de 50% (maximum) sur les obligations convertibles. La répartition entre dette privée et dette publique n'est pas déterminée à l'avance et variera en fonction des opportunités de marché. La fourchette de sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt est comprise entre -1 et +6.
- Pays émergents : jusqu'à 30% de l'actif net.
- Risque de change : jusqu'à 40% de son actif net (maximum), avec une limite de 30% (maximum) sur les devises émergentes.

La stratégie d'investissement du produit sera déployée au travers d'investissements dans les instruments financiers suivants :

- Parts ou actions d'autres OPC et fonds d'investissement : jusqu'à 100% de l'actif net, y compris dans des OPC déployant des stratégies alternatives (par exemple: Event Driven / Situations Spéciales; Relative Value / Valeur relative; Global Macro / Stratégies macro-économiques / opportunistes; Credit arbitrage / Arbitrage crédit ; Long/Short Equity / Stratégie actions long/short ; Multi stratégies ; Marché des Collateralized Loan Obligations ou « CLO » ...)
- Instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés, français et/ou étrangers, et/ou négociés de gré à gré : recours, dans la limite d'une fois l'actif net, aux futures, options, Credit Default Swap (CDS), change à terme. Ces interventions sont destinées à couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions, taux/crédit et change. Il est, néanmoins, précisé qu'aucune couverture systématique ne sera appliquée sur les risques précités.
- Produits structurés actions et/ou produits structurés de crédit/taux : jusqu'à 30% de l'actif net.

Le cumul des expositions peut atteindre 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : La classe de parts C capitalise ses résultats.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 9 heures (J) auprès du dépositaire CACEIS BANK.

## INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit s'adresse à tous souscripteurs : personnes physiques ou personnes morales (entreprises, associations, institutionnels), qui recherchent, sur la durée de placement recommandée, une exposition aux marchés actions pouvant potentiellement atteindre 100% de l'actif net, qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Ce produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Le Dépositaire est CACEIS Bank.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par mail contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scenarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : <a href="https://www.aurisgestion.com/fonds">www.aurisgestion.com/fonds</a>.

# Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



## Risque le plus faible

#### Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les scénarios de performance présentés cidessous sont les résultats de simulations à partir des investissements sous-jacents du produit. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000			
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans		
Scénarios					
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.				
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 7 470	EUR 6 350		
	Rendement annuel moyen	-25.3%	-8.7%		
Défavorable <sup>1</sup>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 860	EUR 8 760		
	Rendement annuel moyen	-11.4%	-2.6%		
Intermédiaire <sup>2</sup>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 180	EUR 10 860		
	Rendement annuel moyen	1.8%	1.7%		
Favorable <sup>3</sup>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 11 810	EUR 11 940		
	Rendement annuel moyen	18.1%	3.6%		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy entre mars 2015 et mars 2020.

# Que se passe-t-il si Auris Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 352	EUR 2 014
Incidence des coûts annuels (*)	3.5%	3.5%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.2% avant déduction des coûts et de 1.7% après cette déduction.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy entre janvier 2014 et janvier 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy entre octobre 2016 et octobre 2021.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	N/A
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3.50% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	EUR 350
Coûts de transaction	0.02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
Coûts accessoires prélevés sous certaines o	onditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20% TTC de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence, i.e. 30% MSCI Daily Net TR World Euro + 30% MSCI Europe TR Net EUR + 40% Bloomberg Global Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	EUR 31

# Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

#### Période de détention recommandée : 5 années.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées le jour ouvré d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 9 heures (J) auprès du dépositaire CACEIS BANK (Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge ; Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : EURONEXT).

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 PARIS Site web: <a href="https://www.aurisgestion.com">www.aurisgestion.com</a> <a href="mailto:context-aurisgestion.com">contact@aurisgestion.com</a>

## **Autres informations pertinentes**

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

D'autres documents d'information du produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par mail contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.aurisgestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du produit ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.